



**Les Randos de l'Aubo,
Mairie de Mirepoix 09500 Mirepoix,
07 69 24 15 87
contact@randos-de-laubo.com**

Assurance R.C.P :

**WTW France - Département Sport et événement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél.:0972720119 – fr.ffrandonnee@wtwco.com – Contrat n°:41789295M/0002**

Garantie financière :

**GROUPAMA Assurance-crédit & Caution- 132 rue des Trois Fontanot- 92000
Nanterre – Tel 33(0)969322336 – Contrat n : 4000716162/1**

NOTICE D'INFORMATION

Mirepoix, le 2 avril 2026

**4 jours de randonnées (du 15 au 18 septembre 2026 – 3 nuitées)
CALA MONTJOI (ROSES - Espagne)**

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance ou d'un Pass Découverte valide.

Nombre de participants : 15 au minimum avec 5 voitures, 25 au maximum avec 7 voitures.

Dates : du mardi 15 septembre au vendredi 18 septembre 2026.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage

PROGRAMME

Les participants se retrouveront mardi 15 à 8 heures sur le parking du Capitoul à MIREPOIX. Munis de leur pique-nique pour le mardi midi, ils sont attendus à 12h30 au parc du Casino de C A L A M O N T J O I , lieu de départ du séjour. Les quatre randonnées prévues, de l'ordre de 7 à 12 km, sauf celles du 1^{er} et du dernier jour (de 3 à 4 km) permettront de découvrir les alentours de Rosas sur la Costa Brava. Fin de séjour à l'issue de la randonnée du dernier jour, vendredi 18 septembre. Retour à MIREPOIX, en covoiturage, avec une petite randonnée pendant le trajet à St Pierre de Rodes

Les randonnées sont animées par des accompagnateurs diplômés du club.

HÉBERGEMENT

L'hébergement aura lieu dans la Ciudad De Vacaciones Cala Montjoi, Carretera La Roca, s/n, 17480 Roses, Espagne dans des bungalows en dur avec, chambres de 2 ou 3 ou 4 lits sur la base de pension complète.

COUT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à **290 €** par personne prix ferme et définitif non révisable

- **Ce prix comprend :**
 - L'hébergement
 - Les repas à partir le soir de 15 au déjeuner du 18 septembre.
 -
- **Ne sont pas compris :**
 - La fourniture du pique-nique du premier jour.
 - Les boissons.
 - Les dépenses personnelles.
 - Le voyage jusqu'à CALA MONTJOI,
 - Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris».

INSCRIPTIONS

La pré-inscription **sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation (à l'ordre de Les Randos de l'Aubo) ou par paiement par le site HelloAsso d'un montant de 90 €.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 20 juin 2026 par le conseil d'administration de l'association. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS

Acompte de 90 € à la préinscription. Date limite 10/05/2026

Second acompte de 100 €. Date limite 24/07/2026

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 21/08/2026.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association « Les Randos de l'Aubo ».

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 450 km comprenant aller-retour+ éventuels trajets sur place. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement (Trajet A-R et éventuels trajets sur place).

FRAIS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

L'Association ne procédera à aucun remboursement.

DIVERS

Selon les conditions climatiques sur place, les conditions sanitaires, ou physiques des participants, les activités prévues pourront être modifiées ou annulées.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d'information et de préparation sera programmée mi-septembre.

CESSION DU SÉJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'Association
<https://randos-de-laubo.com/nos-activites/>